



Action Éducative: Éducatrices en pouponnière

NORMALISATION DU RÔLE ET DES GESTES
DE L'ÉDUCATRICE

Roland Cyr



CPE Les Petits Semeurs

3565 Pierre-Thomas-Hurteau, Longueuil (Saint-Hubert) Qc.

J3Y 8Y4

Tél. 450 455-2074

Les documents sur la normalisation du rôle et des gestes de l'éducatrice ont pour but l'amélioration constante des pratiques éducatives. Ces normes établissent le cadre de travail dans lequel la professionnelle de l'éducation opère en centre de la petite enfance. Elles sont pensées et rédigées en fonction d'une approche qui se veut éclectique et surtout en respect du programme éducatif des services de garde du Québec que nous appellerons le « programme éducatif des milieux d'éducation de la petite enfance » afin d'éliminer le terme « service de garde » qui fait référence à la simple action de protection et de surveillance. Ainsi le personnel de nos centres de la petite enfance (CPE) ne sont pas des gardiennes mais bien des professionnelles de la petite enfance. Elles ont comme mandat de voir à l'épanouissement des jeunes enfants sous leurs responsabilités en veillant au développement harmonieux de chacun d'eux. Elles ont la préoccupation de veiller au dépistage d'irrégularités dans le développement de certains enfants et d'en faire part aux pédagogues du milieu.

Le travail de l'éducatrice étant essentiel à la réalisation de la mission première du (CPE), les normes ont pour objectif premier d'assurer la cohérence dans l'exécution du travail de celle-ci. Ces normes de travail ne sont pas statiques. Elles évoluent avec la pratique et peuvent être modifiées par l'équipe de gestion lorsqu'elles sont remises en question par les pédagogues et le personnel d'éducation qui l'évalue constamment à travers la pratique quotidienne. Toutes modifications à ces documents sont préalablement soumises à l'équipe de direction et seulement ceux-ci ont le pouvoir de les rendre effectives. Lorsqu'il y a modifications, la direction les diffuse largement et ces modifications prennent effet à cette date.

Comme le programme éducatif et la plate forme pédagogique du CPE, les normes doivent être perçues comme une procédure de travail et le personnel d'éducation doit s'y conformer. Pour les soutenir la direction offre de la formation continue qui est préparée et donnée par les pédagogues du milieu. L'amélioration de la pratique éducative est l'affaire de tous et la cohérence des pratiques est garante du bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Rédaction :	Roland Cyr	Directeur Général
Collaboration :	Julie Vachon, Véronique Ledoux, Lise Cyr Julie St-Louis	Pédagogues Pédagogues Pédagogues Pédagogues
Correction et révision	Véronica Dietrich	

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
#ISBN : 978-2-924798-06-5 (version imprimée)
#ISBN : 978-2-924798-07-2 (PDF)

CPE Les Petits Semeurs. Publier le 1^{er} février 2017

INTRODUCTION

Entre 2009 et 2010, suite au visionnement du film de Bernard Martineau, *Loczy une maison pour grandir*, il nous est apparu que l'expérience de Loczy était tout particulièrement intéressante et transférable pour les pouponnières en Centre de la Petite Enfance (CPE) du Québec. Lorsqu'un jeune enfant est placé hors de l'étayage maternel, la relation maternelle ne doit pas être reproduite. Par contre, il est possible de lui offrir, dans le cadre d'une collectivité telle qu'un CPE, une expérience de nature différente qui favorise son plein développement.

Cependant, rien ne peut être laissé à l'improvisation du personnel d'éducation et de gestion, ni déterminé par des besoins ou des commodités administratives. Tout doit être minutieusement pensé, prévu, appliqué, vérifié et évalué avec, pour seul objectif, la création et le maintien, à l'intérieur de la collectivité, des conditions favorables au développement harmonieux de chaque enfant.

C'est pourquoi, suite à de nombreuses formations et à partir de l'approche instaurée par le Dr Pikler et son équipe, l'équipe de gestionnaires et de pédagogues a élaboré, en pouponnière, une approche dont les objectifs sont immuables, mais dont la réalisation est souple et adaptée aux besoins changeants des enfants. Cette pratique constitue un système de soins cohérent, constant dans ses grandes lignes, strictement contrôlé, qu'il est possible de décrire, d'analyser et de discuter dans ses moindres détails.

Les compétences professionnelles des éducatrices doivent être mises à contribution et, pour ce faire, la direction se doit de les soutenir dans l'exécution des pratiques conformément à l'approche Piklérienne et au programme éducatif des centres de la petite enfance du Québec « Accueillir la petite enfance ». La direction soutient donc l'ensemble de son personnel en normalisant le rôle et les gestes de l'éducatrice. La norme *L'action éducative : des éducatrices en pouponnière* en est garante.

Cette norme s'inspire largement des écrits de l'institut Pikler de Budapest et d'autres ouvrages d'auteurs.

PRINCIPES DIRECTEURS

La vie des enfants en CPE et les relations que les éducatrices établissent avec eux sont soumises à des principes directeurs. Ces principes doivent guider les actions éducatives énoncées dans cette norme. C'est à partir d'eux que tous les aspects de la vie quotidienne des enfants sont réglés dans le détail par l'ensemble de l'équipe professionnelle qui y prête la plus grande attention.

Ces principes peuvent être formulés ainsi :

- valeur d'une relation affective privilégiée et importance de la forme particulière qu'il convient de lui donner dans un cadre collectif;
- valeur de l'activité autonome;
- nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement.

Ces trois principes sont d'égale importance et inter reliés. C'est parce qu'ils sont respectés avec constance que la norme mise en place a de la valeur. Si l'un d'eux était négligé, il y aurait un déséquilibre dans l'expérience offerte à l'enfant à travers le travail de l'éducatrice.

Nous avons inséré dans cette norme chacun des principes directeurs. « Pour bien saisir le sens de chacun d'eux, il est nécessaire de les examiner séparément mais il faut savoir qu'ils constituent un « ensemble » qui détermine l'organisation de la vie de l'enfant ».¹

CRÉATION DE LIEN SIGNIFIANT AVEC BÉBÉ

La possibilité, pour l'enfant, d'une relation affective privilégiée et continue avec une éducatrice de référence est un principe directeur. Dans ses décisions, le CPE fournit un effort constant pour limiter le nombre de personnes qui s'occupent d'un enfant. De façon à assurer la continuité de la présence de l'éducatrice auprès de l'enfant, son horaire est de 5 jours par semaine. De plus, l'éducatrice est attirée d'année en année au même groupe d'âge. Cette attribution et cet horaire stable facilitent la constance dans les attitudes éducatives et l'expertise professionnelle de ce groupe d'âge.

L'éducatrice avec un niveau de professionnalisme élevé s'engage dans une relation réelle mais volontairement contrôlée dans laquelle elle ne fait pas peser sur l'enfant ses propres besoins affectifs ni ses attentes personnelles. Sa façon d'agir est guidée par le respect de la personnalité de l'enfant et tout ce qu'elle fait vient d'une compréhension intelligente des besoins de l'enfant.

De façon à créer le lien le plus significatif possible avec l'enfant, l'éducatrice lui accorde une attention particulière dans les moments de soin. Ainsi l'enfant, comblé par l'attention privilégiée de son éducatrice, fait le plein de moments sécurisants qui lui permettent ensuite de vaquer à son activité autonome sous le regard de l'éducatrice. Celle-ci peut alors prodiguer à un autre enfant cette même attention privilégiée.

Le moment de soin est continu et comprend le change, l'habillage et le repas. Les inter-soins, quant à eux, sont soit le moment de sieste, soit le moment d'activité spontanée.

Afin de bien décrire l'approche Piklérienne en matière de création de lien significatif, nous prendrons les mots de Myriam David et de Geneviève Appell pour le décrire.

« [...] l'enfant n'est jamais seul; la nurse [l'éducatrice] est toujours proche et tous deux sont constamment dans un rayon d'écoute et de vision mutuelles. La présence de l'adulte est perçue par l'enfant tandis que ses manifestations à lui n'échappent pas à sa nurse qui peut y répondre de façon adéquate. On semble penser que c'est aussi un acte relationnel que de laisser un enfant à ses activités sans intervenir tout en l'alimentant de sources d'intérêts constants et c'est bien ainsi que les enfants paraissent

¹ Myriam David et Geneviève Appell, Lóczy ou le maternage insolite, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

le percevoir. Ainsi, le personnel est entraîné à porter à chaque enfant une attention très individualisée tout au long de la journée : attention exprimée de façon directe et proche pendant les soins, indirecte et à distance pendant l'inter-soin ».²

La relation n'étant pas exclusive au moment du soin, « la distance » exprimée dans ce texte ne signifie pas que dans l'inter-soin l'éducatrice soit en retrait physique.

Le degré et la forme d'attention offerte aux enfants leur permettent de participer à leurs soins de façon à acquérir de plus en plus d'autonomie. Une dépendance plus grande que celle adaptée à leur niveau de développement n'est pas souhaitable. En effet l'éducatrice ne doit pas dépasser la demande de l'enfant, elle doit même renvoyer celui-ci à sa propre maîtrise de la situation. En d'autres mots, elle lui fait confiance.

L'ACTIVITÉ AUTONOME DU BÉBÉ

C'est à travers l'activité autonome que le bébé, ou l'enfant, accumule les expériences qui favorisent un développement moteur harmonieux, et c'est par l'expérimentation des situations qu'il acquiert les bases d'un bon développement intellectuel. L'activité autonome est source de satisfaction et à travers elle, l'enfant développe dès son plus jeune âge des attitudes créatives et responsables. L'éducatrice place donc l'enfant dans des conditions qui lui permettent de découvrir le plaisir de l'activité spontanée. Tout en le protégeant, elle lui assure une totale liberté de mouvement dans toutes les situations où il se trouve. Au cours de l'activité spontanée du bébé ou du jeune enfant, l'éducatrice n'impose ni sa stimulation, ni son enseignement, ni son aide, pour éviter de le rendre passif et dépendant d'elle. Par contre elle stimule son activité :

- *par la progression des situations dans lesquelles [elle] place l'enfant et la diversité du matériel mis à sa portée en fonction de ses goûts et possibilités, [elle peut proposer l'utilisation du matériel par une mise en scène qui favorise son exploration];*
- *par le respect du rythme des acquisitions motrices de chaque enfant. Ce qui compte, c'est que les étapes d'acquisition se fassent de façon consécutive en prenant soins que chacune d'elles soit bien établie avant l'acquisition de la suivante. Cette façon de procéder forme une base solide qui donne à l'enfant une réelle maîtrise et lui permet d'aller de l'avant en toute sécurité et sans crainte. C'est pourquoi un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore le contrôle par lui-même. Par exemple, il n'est jamais assis tant qu'il ne s'assied pas seul;*
- *par un commentaire verbal qui, de temps à autre, reconnaît le succès de l'enfant et l'aide à prendre conscience de ces accomplissements. Ce que l'enfant fait lui est verbalisé sans excès ni félicitations.³*

² Myriam David et Geneviève Appell, Lóczy ou le maternage insolite, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

³ Myriam David et Geneviève Appell, Lóczy ou le maternage insolite, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

FAVORISER CHEZ L'ENFANT LA PRISE DE CONSCIENCE DE LUI-MÊME ET DE SON ENVIRONNEMENT

L'éducatrice veille à ce que l'enfant prenne conscience de lui-même et de son environnement en régularisant les événements dans le temps, en stabilisant les situations dans l'espace et en créant un environnement stable pensé en fonction des besoins de l'enfant et de son développement. Elle le fait pour qu'il porte attention à tout ce qui se passe autour de lui et qu'il ait l'intérêt d'observer, de découvrir et de persévérer dans son expérience. Il faut qu'il soit en paix avec lui-même et avec son entourage pour éprouver un bien-être physique et psychique.

Il lui faut aussi un temps de jeu suffisant et régulier pour lui assurer la liberté d'agir et de découvrir par lui-mêmes. L'espace de jeu doit être suffisamment grand pour s'y sentir en sécurité afin de pouvoir se mouvoir et se déplacer. Il est indispensable que l'enfant ait accès à des objets qui sollicitent son activité autonome, mais il a surtout besoin que l'éducatrice qui s'occupe de lui adopte une attitude patiente qui lui laisse son indépendance d'action tout en veillant à sa sécurité.

C'est surtout dans les moments de soins que l'éducatrice aide l'enfant à comprendre qui il est, ce qui lui arrive et ce qui l'attend. C'est pourquoi l'éducatrice se doit d'être en relation verbale avec le jeune enfant et de reconnaître la valeur de la collaboration. Elle fait appel à la participation de l'enfant surtout lors des soins. De cette façon, elle contribue à ce que celui-ci ait une bonne perception de lui-même, qu'il apprenne à s'exprimer et donc à s'affirmer en tant que personne.

Permettre à l'enfant de participer aux soins ou au choix des activités autonomes, c'est la base du travail de l'éducatrice pour développer chez lui des prises de positions ultérieures. Ces procédures permettent à l'enfant le développement de l'autonomie et de la responsabilité nécessaires à l'adulte qu'il deviendra. Comme le mentionne DAVID et APPELL dans *Loczy ou le maternage insolite*, « Dès le plus jeune âge et en partant de lui, on cherche à le rendre partie prenante chaque fois que l'on entre en rapport avec lui ».⁴

En résumé

Rappelons-nous que tout ce qui concerne la vie de l'enfant est conçu en fonction de lui. Les principes seront également mis en œuvre dans l'organisation des multiples situations où l'enfant se trouve placé.

Le respect constant de ces principes fait en sorte que toute nouvelle manière de faire est réfléchi, discutée et appliquée s'il y a lieu. Nous devons exclure toutes décisions hâtives qui modifient la vie de l'enfant, même si la routine quotidienne est progressivement modifiée pour tenir compte de l'évolution de ses besoins. Les modifications sont fondées sur des observations, elles sont réfléchies et préparées avec la pédagogue avant d'être introduites.

⁴ Myriam David et Geneviève Appell, *Lóczy ou le maternage insolite*, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

Afin de clarifier les actions éducatives des éducatrices à la pouponnière, ces actions sont réparties en quatre sections :

- L'organisation
- Les soins : changes, habillage et alimentation
- L'activité autonome ou spontanée
- Les autres activités et relations sociales

L'ORGANISATION

La pouponnière est composée de deux groupes (P1 et P2) qui ont des pièces adjacentes mais une aire de soin commune. Les enfants de la pouponnière ont entre 6 mois et 18 mois moins un jour au trente septembre d'une année.

- o Le groupe P1 est composé de 5 enfants âgés entre 6 mois et 12 mois moins un jour au trente septembre d'une année;
- o Le groupe P2 est composé de 5 enfants âgés entre 12 mois et 18 mois moins un jour au trente septembre d'une année.

Des enfants de moins de six mois peuvent se joindre au groupe P1, mais doivent obligatoirement être transférés dans le groupe P2 l'année suivante.

L'organisation des groupes

En tout temps, une éducatrice de référence est présente avec les poupons. Les deux groupes de cinq enfants sont confiés à trois éducatrices. Chacune d'elles travaillent cinq jours par semaine et elles ont la responsabilité des soins et de l'éducation des jeunes enfants.

Lorsque l'éducatrice de référence est présente avec son groupe, elle est la seule à intervenir auprès des enfants. Cette procédure procure une plus grande sécurité à l'enfant qui sait qui s'occupe de lui.

L'éducatrice de référence est chargée plus spécialement de l'observation des cinq enfants de son groupe, tel que défini dans la norme No 3 de l'action éducative : *L'observation de l'enfant*.

Une pédagogue est jumelée à chacune des éducatrices de référence à la pouponnière. Elle est chargée, lors de rencontres individuelles, de soutenir l'éducatrice qui lui est jumelée dans la compréhension et l'exécution de l'approche Piklérienne et du programme éducatif des services de garde du Québec. La pédagogue fait elle aussi l'observation des enfants qui sont sous la responsabilité de l'éducatrice qu'elle soutient pour être en mesure, lors des rencontres, de discuter du bien-être et du développement de ces enfants.

Le cadre de vie

Chaque année, entre la mi-juin et la fin du mois d'août, les enfants changent de groupe d'âge, de local et d'éducatrice. Ces changements sont effectués en prenant un maximum de précautions, de façon à minimiser autant que possible l'insécurité que de tels changements peuvent occasionner à de jeunes enfants.

Au cours de l'été, les enfants de la pouponnière sont intégrés dans des groupes de 18 mois ou de 24 mois. Généralement les passages sont décidés en équipe (Direction, pédagogue et éducatrice) en tenant compte de leurs spécificités. De nouveaux enfants sont alors intégrés à la pouponnière.

Le nouvel enfant sélectionné sur la liste d'attente est intégré à la pouponnière selon un processus rigoureux d'intégration progressive.

Le service de garde donne la priorité aux enfants présentant des défis particuliers. Notre mission vise à leur offrir, à eux et aux autres, un milieu d'acceptation, d'ouverture et, surtout, un milieu de vie assurant leur épanouissement.

Il se peut que, de temps à autre, un enfant requière une attention particulière en raison de son comportement. Nous considérons alors que cet enfant sort de la norme, que son comportement pose un problème particulier et qu'il devra bénéficier d'un appui personnalisé.

L'intégration à la pouponnière

Bien souvent, le jeune enfant qui intègre la pouponnière quitte pour la première fois son milieu familial. Depuis sa naissance, il a tissé avec ses parents des liens d'attachement particuliers. Il doit maintenant développer une nouvelle relation avec une éducatrice de référence et cela, dans un nouveau milieu. Pour que cette transition s'opère de la meilleure manière possible pour le jeune enfant, ses parents doivent respecter la période et le déroulement d'une intégration progressive. Cette procédure suit le rythme de l'enfant et lui permet d'établir avec l'éducatrice de référence des liens signifiants de confiance, alors qu'il est soutenu par la présence rassurante du parent.

En principe, cette intégration s'échelonne sur deux semaines. Dans les faits, elle se déroule selon la facilité d'intégration de l'enfant, elle peut être de plus longue ou de plus courte durée, après concertation entre les éducatrices et les pédagogues.

Jour 1 : Un des parents accompagne l'enfant pour une durée d'une heure, entre 9h30 et 11h00. Le parent présente l'éducatrice à son enfant, visite les lieux, lui montre son lit, la table de change, le local et la cour extérieure. Il suggère à l'enfant de le poser par terre et demeure à ses côtés.

Jour 2 : Le même parent accompagne l'enfant pour la même durée. Il présente à nouveau l'éducatrice à son enfant et refait comme la veille le tour des lieux. Cette fois-ci, le parent effectue un change sur la table en présence de l'éducatrice. Il suggère à l'enfant de le poser par terre et s'éloigne un peu de lui tout en demeurant à portée de vue. L'éducatrice de référence demeure attentive aux signes de confiance ou de méfiance de l'enfant.

Jour 3 : Le même parent accompagne l'enfant pour une période pouvant atteindre deux heures. Cette période inclut un moment de repas, soit la collation ou le dîner. Le parent fait manger son enfant en présence de

l'éducatrice. Cette période est établie par l'éducatrice en fonction d'un tour de rôle, à partir des informations que le parent lui a fournies.

Jour 4 : Le jeune enfant passe une période d'environ deux heures sans la présence du parent. Cette période devrait inclure un moment de repas, soit une collation ou un dîner donné par l'éducatrice. Cette période est établie par l'éducatrice selon les besoins de l'enfant qu'elle a observés les jours précédents.

Jour 5 : Le jeune enfant peut passer une demi-journée au CPE.

Jour 6 : L'enfant peut passer de courtes journées, en arrivant après la collation et en repartant après la sieste de l'après-midi. Si des signes indiquent que l'enfant trouve difficile cette période, nous suggérons au parent de revenir au jour 5 et de continuer selon le rythme de l'enfant.

Jour 7 : Même programme, Jour 8 : Même programme

Jour 9 : L'enfant peut passer des journées complètes au CPE. Cependant, il est important qu'il soit possible de joindre le parent, si nous jugeons que la journée est trop longue pour l'enfant.

Jour 10 :Même programme que le jour 9

L'éducatrice a un travail de sensibilisation à entreprendre avec le parent : chaque jour, celui-ci préviendra son enfant des procédures de la journée. Il mentionnera la raison pour laquelle il l'amène au centre de la petite enfance, ce qu'il y trouvera et les soins qui lui seront prodigués. Il lui parlera de l'éducatrice de référence qui s'occupera de lui. Avant que le parent quitte les lieux, il préviendra l'enfant de son départ et lui précisera le moment de son retour.

Plus l'enfant est rassuré par le parent et mieux peut s'établir la relation significative entre l'enfant et son éducatrice de référence.

L'organisation intérieure

L'espace de vie de la pouponnière est réparti en quatre zones constituées de plusieurs espaces distincts qui ont chacun un usage différent. La zone la plus importante est celle des soins.

Dans cette première zone, les espaces sont pensés pour favoriser la relation intime entre l'enfant et son éducatrice, tout en permettant à cette dernière de garder un œil sur le reste du groupe. L'espace repas est aménagé de façon ergonomique. On y retrouve une chaise à hauteur réglable avec accoudoirs qui permet à l'éducatrice de nourrir un enfant sur ses genoux. Il y a aussi une table à hauteur réglable pour qu'elle y pose tout ce dont elle a besoin pour le repas. Tout est disposé à portée de sa main afin d'éviter qu'elle ait à se lever. De plus, au besoin, une petite table et deux bancs permettent aux enfants de manger seuls avec les pieds bien appuyés au sol.

L'espace du change est composé de la table à langer et d'une armoire contenant le nécessaire aux changements de couches. La table à langer est

munie d'un escalier escamotable et de barreaux qui entourent au moins deux côtés de la table pour permettre à l'enfant de rester debout ou de se coucher, à sa convenance, lors du change.

L'espace cuisinette est connexe aux deux locaux de la pouponnière et sépare les espaces de repas. Elle comprend un réfrigérateur, un lave-vaisselle, un four à micro-ondes, un évier, des armoires et des comptoirs suffisamment grands.

La deuxième zone est la salle de sieste. Principalement utilisée pour la sieste des poupons, on y retrouve une bassinette pour chacun des enfants. La bassinette est remplacée par un matelas dès que l'enfant a la capacité d'en sortir par lui-même. Lors de la transition de l'enfant dans un groupe plus vieux, son matelas est transféré avec lui pour une période d'adaptation.

La troisième zone est séparée en un petit espace clôturé et un grand espace. Ce dernier est l'espace de l'activité autonome des enfants. On y trouve plusieurs petits modules de motricité ainsi que du matériel ludique. Le petit espace, quant à lui, est utilisé lorsqu'un poupon a besoin d'être seul pour se sentir en sécurité.

La quatrième zone est l'espace vestiaire. C'est l'endroit où les parents habillent et déshabillent leur enfant, sur des comptoirs prévus à cet effet. Les vestiaires des enfants communiquent avec l'espace cuisine connexe aux deux groupes.

L'organisation extérieure

Pour chacune des installations, un espace de jeux extérieur est prévu pour les poupons. Cet espace est clôturé et aménagé pour permettre aux poupons d'explorer leur environnement en toute sécurité. On y retrouve un carré de sable, une surface plane et une entrée d'eau, pour faciliter l'installation de jeux d'eau ou de piscines. Pour assurer un confort maximum dans la cour, des zones d'ombres sont présentes ou aménagées.

LES SOINS

Les soins prodigués à l'enfant assurent son bien-être et son confort. Ils répondent à ses besoins alimentaires et aux exigences de propreté et d'hygiène. L'éducatrice a le souci de susciter et de maintenir le plaisir que l'enfant éprouve à l'égard de l'activité de soins qu'elle lui propose. Elle favorise toutes possibilités d'autonomie : par exemple, quand l'enfant démontre qu'il veut lui-même mettre sa jambe dans son pantalon, elle le soutient par des mots et des gestes. Lorsqu'il s'est rendu à la limite de ses capacités, elle lui propose de prendre le relai. Au préalable, l'enfant choisit la position dans laquelle il sera changé et cette position doit lui permettre de faire des mouvements avec la plus grande aisance possible. Les soins sont prodigués en continu, un enfant à la fois et selon un tour de rôle bien défini par l'éducatrice de référence. À moins de cas tout à fait exceptionnels, un soin n'est jamais interrompu.

La qualité des soins

La qualité de relation dans les activités de soins permet au jeune enfant de bien connaître l'éducatrice de référence à la pouponnière. La relation établie entre l'éducatrice et l'enfant ne peut en aucun cas être brisée. L'enfant n'est jamais traité comme un objet. La douceur des gestes de l'éducatrice témoigne non

seulement de sa gentillesse, mais aussi d'une reconnaissance permanente de la sensibilité de l'enfant. Celui-ci ne peut être manipulé au gré des besoins de l'éducatrice. Il n'y a donc pas de changements de position brusques et l'éducatrice intervient verbalement avant toute intervention pour avertir l'enfant de ses intentions. L'enfant n'est pas déplacés d'un lieu à un autre sans préavis, tout fait partie d'une routine claire, constante et prévisible.

Même la façon de prendre un jeune enfant est prédéterminée. « *L'enfant est d'abord appelé par son prénom, si nécessaire remis sur le dos face à sa nurse (son éducatrice) qui cherche à capter son regard; ensuite son bras est légèrement soulevé pour que la main de la nurse puisse prendre la tête de l'enfant afin que celle-ci soit parfaitement soutenue; alors, seulement, il est soulevé. Pour le reposer, même douceur et avant de le laisser, sa nurse le regarde, lui dit quelques mots* »⁵ appropriés à la circonstance.

Au-delà de la douceur, l'éducatrice fait constamment appel à la participation de l'enfant, quel que soit son âge. Elle utilise trois moyens pour y parvenir :

- Premièrement, tout au long des soins, l'éducatrice parle à l'enfant en le regardant. Elle lui verbalise ce qu'elle est en train de faire, elle commente les réactions de l'enfant, le rassure au besoin et le prévient de ce qui l'attend. La façon de parler des éducatrices à la pouponnière est toujours la même : un ton peu élevé, calme et constant.
- Deuxièmement, l'éducatrice présente à l'enfant l'objet qui sera utilisé pour son soin. Elle lui montre l'objet, favorise ses premières tentatives pour le toucher, encourage ses essais de manipulation ainsi que, plus tard, ses efforts pour l'utiliser lui-même.
- Troisièmement, l'éducatrice encourage la coopération active de l'enfant par ses gestes et ses paroles. Elle lui demande, par exemple, lors d'un change, d'avancer sa main. Elle attend le bon moment et un mouvement spontané de l'enfant pour en faire un succès qu'elle commente amplement. En grandissant, l'enfant ainsi respecté devient de plus en plus conscient de cette coopération qui, à un moment donné, devient volontaire. L'éducatrice doit s'assurer de la coopération de l'enfant avant d'agir. Cette coopération engendre une fluidité entre les mouvements de l'enfant et ceux de l'éducatrice. Cette façon d'agir est garante d'une relation harmonieuse à construire entre deux personnes. Pour finir, la coopération n'augmente pas la durée des soins, car elle élimine tous les moments où l'enfant s'oppose aux manipulations de l'éducatrice ce qui peut retarder ainsi son travail.

De façon à bâtir la relation la plus sécuritaire possible pour l'enfant, l'éducatrice l'aide à se situer et à prévoir ce qui va lui arriver. L'enfant est invité pour les soins, dans un ordre précis et constant, établi par l'éducatrice de référence (le tour de rôle). Pour ce faire et quel que soit l'âge l'enfants, lorsque l'éducatrice prend l'un deux, elle prévient le suivant, en lui montrant qu'elle prend un enfant mais qu'ensuite ce sera son tour. De même, lorsqu'elle repose l'enfant dont elle s'est occupée, elle prévient à nouveau le suivant que son tour viendra dès qu'elle aura terminé le soin qu'elle prend la peine de nommer.

⁵ Myriam David et Geneviève Appell, Lóczy ou le maternage insolite, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

Le tour de rôle est rigoureux. Si un enfant pleure au moment où l'éducatrice prodigue un soin à un autre, elle ne le laisse pas à ses pleurs, elle recherche pour lui une situation qui restaure son bien-être, sans pour autant, idéalement, interrompre le soin.

Dans l'éventualité où un enfant dort lorsque son tour de soin arrive, l'éducatrice vérifie s'il est sur le point de se réveiller. Si c'est le cas, l'enfant est réveillé avec grande douceur. Si la situation se répète, l'éducatrice se demandera si le positionnement de l'enfant dans le tour de rôle est judicieux. Avant d'effectuer un changement, l'éducatrice en discutera avec la pédagogue pour trouver avec elle une solution satisfaisante.

Ce tour de rôle pour les soins supprime les temps d'attente si pénibles dans les groupes d'enfants. Le jeune enfant est absorbé par son activité autonome ou dort tandis que l'éducatrice se consacre sans hâte à l'enfant dont elle s'occupe. En général, cet enfant est suffisamment comblé lorsque ses soins sont terminés. Il peut alors poursuivre son activité autonome ou être déposé dans son lit et s'endormir rapidement. Le tour de rôle est un excellent moyen pour diminuer les sources de frustration, maintenir le bien-être et la sécurité de l'enfant et éviter les interventions inutiles qui épuisent l'éducatrice. La chorégraphie du soin permet à l'enfant de se situer dans le temps et d'anticiper ce qui lui sera demandé. C'est la récurrence de cette chorégraphie qui rassure l'enfant quant au déroulement du soin et qui lui permet d'être actif.

L'alimentation

Par mesure préventive, le centre de la petite enfance (CPE) offre à l'enfant des aliments qui ont été au préalable intégrés à la maison. Le parent d'un jeune enfant qui arrive à la pouponnière fournit au CPE une liste des aliments que son enfant a intégrés à son alimentation. Cette liste est modifiée au fur et à mesure que le parent complète l'intégration de nouveaux aliments à la maison.

Les repas des enfants sont préparés dans les cuisines du CPE. Les cuisinières, en relation avec les éducatrices des pouponnières, préparent les repas des enfants. Lorsque les repas sont acheminés à la pouponnière, l'éducatrice vérifie pour chacun des enfants dont elle a la charge que les aliments offerts soient bel et bien ceux que chacun a déjà intégrés.

L'éducatrice de référence met en place les repas pour chacun des enfants en fonction des aliments qui sont offerts. Elle peut en faire une purée, les écraser à la fourchette ou les servir tels quels. Elle met en place chaque élément du repas pour chaque enfant avant de débiter ce soin. Elle débute les soins du repas selon la chorégraphie des gestes mise en place.

Le repas est présenté dans un ordre précis : on débute par l'aliment principal, puis on termine par le dessert. L'élément liquide est donné à l'enfant de façon aléatoire selon le besoin. L'ordre dans lequel sont présentés les aliments, permet à l'enfant de situer le début et la fin du soin.

Lors du soin du repas, le jeune enfant n'est jamais forcé à manger plus qu'il en a envie. Dès le premier signe de refus, et sans aucune tentative de l'éducatrice pour lui en faire prendre davantage, celle-ci lui présente alors l'aliment qui suit et ainsi de suite.

Par contre, si l'enfant présente des signes d'insatisfaction et qu'il semble avoir encore faim, l'éducatrice complète son repas avec un fruit, un légume, du fromage ou du yogourt qu'elle a à sa portée.

Normalement si l'enfant est âgé de 6 mois ou plus, il est nourri à la cuiller et au verre. Le biberon, quant à lui, est utilisé si l'enfant s'en sert régulièrement à la maison. En collaboration avec le parent, on conduira l'enfant vers une transition.

Le soin du repas se fait un enfant à la fois et cela, jusqu'à ce que des indices vérifiables démontrent que l'enfant est capable de passer à une autre forme de proposition.

Proposition sur les genoux

Si l'enfant n'a pas encore la capacité de se tenir en position assise sans soutien, il est confortablement calé sur les genoux de l'éducatrice. Cette proposition permet une plus grande intimité et favorise l'échange entre l'enfant et l'éducatrice. En prononçant le nom de l'enfant, celle-ci lui montre le plat qui contient le repas, puis, avant chaque bouchée, elle lui présente la cuiller avec laquelle elle le nourrira. Tout en lui verbalisant ce qu'elle fait, elle cherche la collaboration de l'enfant en tenant compte des mouvements de sa bouche afin de pouvoir entrer complètement la cuiller. Si l'enfant présente des signes de refus (crispation, dos tourné, geste de recul, etc.), l'éducatrice arrête le soin et vérifie l'inquiétude de l'enfant.

Lorsque l'observation démontre que le jeune enfant progresse dans sa capacité à boire seul et qu'il cherche à prendre sa cuiller, l'éducatrice passe à la phase des deux cuillers : l'éducatrice et l'enfant tiennent chacun une cuiller et entreprennent la tâche en commun. L'éducatrice laisse une place de plus en plus grande à l'enfant au fur et à mesure que s'accroît l'habileté de ce dernier. L'utilisation du verre fait appel au même souci de collaboration entre l'enfant et l'éducatrice.

Maria EROSS, documente l'utilisation du verre de cette façon : « *C'est un plaisir de manger, parce que nous ne les y forçons jamais. [...] Nous laissons leurs mains libres, ils peuvent les tendre pour saisir le verre, mais nous ne posons pas leurs mains sur le verre; d'abord, ils y touchent simplement, puis ils le saisissent* ». ⁶ Le verre est toujours tendu par l'éducatrice qui le tient par le fond et laisse ainsi toute la place aux mains de l'enfant. L'éducatrice, par son geste qui permet la collaboration, crée la possibilité pour l'enfant de saisir le verre, de le rapprocher et de l'incliner vers sa bouche ou de le repousser. L'enfant boit ainsi à son propre rythme et la quantité qu'il désire.

⁶ Maria Eross, Nurse, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Initiative, Indépendance, Volonté, Article No 4, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1972.

Proposition seul à la table devant l'Éducatrice

Le jeune enfant est mis à la table suite à la proposition à deux cuillers faite sur les genoux. Dès que l'enfant utilise spontanément la position assise et qu'il la maîtrise suffisamment pour s'y sentir confortable, on lui propose le banc et la table à sa taille pour qu'il ait dans cette position un bon contrôle de sa préhension. Le système des deux cuillers est encore utilisé et, progressivement, on observe un changement : la quantité de nourriture prise par l'enfant surpasse celle donnée par l'éducatrice.

Lorsque l'enfant semble avoir acquis l'habileté de manger par lui-même, l'éducatrice lui propose de manger seul. Éventuellement on proposera à un deuxième enfant de former un duo avec lui. Ce deuxième enfant peut, lui, en être à la proposition des deux cuillers. Pour chaque enfant, le moment où il est mis à la table est discuté à partir des observations de l'éducatrice et de la pédagogue.

Le change et l'habillement

Chaque fois qu'un enfant est pris pour être changé ou habillé, il est traité selon les normes décrites dans les soins. L'éducatrice procède à tour de rôle. Elle porte à l'enfant une attention constante, elle respecte et utilise sa spontanéité pour accomplir son travail, tout en veillant à ce que l'enfant soit conscient de ce qui se passe.

L'ACTIVITÉ AUTONOME OU SPONTANÉE

*« L'activité spontanée auto-induite que l'enfant poursuit librement de façon autonome a une valeur essentielle pour son développement; elle doit être pour lui une source de plaisir **sans cesse renouvelée** ».*⁷

Dans les groupes de pouponnière, en dehors des périodes de sommeil et de soins, les enfants sont placés dans des espaces et des situations qui favorisent leurs activités autonomes. Le mouvement est un besoin fondamental chez l'enfant qui a aussi besoin de se sentir en sécurité pour être librement actif. Il ne peut jouer pleinement et avec joie que lorsque ses principaux besoins corporels sont satisfaits adéquatement et avec attention.

On ne place pas l'enfant en jeu libre, comme on le dit souvent dans les services de garde. Il est plus judicieux dans nos milieu éducatif de centre de la petite enfance de parler d'activité autonome puisque l'éducatrice crée un cadre et aménage un espace dans un but précis : favoriser le développement global des enfants. Elle dispose à la portée de l'enfant du matériel qui favorise l'activité de chacun au sein du groupe. Ce matériel est choisi avec soin après observation de l'enfant. Il favorise le développement de chacun selon son propre intérêt et tient compte de chacune de ses acquisitions motrices.

⁷ Myriam David et Geneviève Appell, Lóczy ou le maternage insolite. Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

Tel que mentionné dans la norme « valeur de l'activité autonome », l'enfant doit être en mesure de décider du début et de la fin de son activité. Parfois il va l'interrompre pour peut-être la reprendre plus tard ou simplement passer à une autre. Il va partager son intérêt entre des activités de grands mouvements moteurs, de manipulation et d'expérimentation avec des temps de rêverie, de pause ou de repos.

Le rôle de l'éducatrice est de placer l'enfant dans des conditions favorables à son développement sur tous les plans, dans un climat de sécurité et de confiance. Elle est toujours à proximité, il existe entre elle et l'enfant une relation faite, selon les moments, d'interactions visuelles ou d'échanges de paroles ou de sons. Elle partage avec chaque enfant l'intérêt et le plaisir de son activité, ce qui lui permet de percevoir ses progrès. Sa présence est essentielle pour accompagner l'enfant, le soutenir dans son exploration et favoriser sa participation active.

Pour ce faire, l'aménagement des lieux doit servir des objectifs précis. Il fait l'objet de réflexion et de planification entre les éducatrices de la pouponnière et les pédagogues. Pour chaque enfant, une série d'éléments sont pris en considération :

- la répartition dans le temps selon le rythme individuel de sommeil et de veille;
- l'espace;
- le matériel de jeu;
- les interventions de l'adulte.

La répartition dans le temps selon le rythme individuel de sommeil et de veille

À l'aide des données recueillies auprès des parents, l'éducatrice complète une feuille de rythme pour chacun des enfants. Sur cette feuille sont notés les moments de soin, de jeux et de repos. L'enfant est placé dans l'espace de jeu lorsqu'il est bien éveillé, en bonne forme, qu'il n'a ni faim ni sommeil et que ses besoins ont été pleinement satisfaits. Il s'agit donc de repérer ce moment afin d'offrir cet espace à l'enfant régulièrement.

L'espace

Il est primordial de prévoir un espace où l'enfant peut se mouvoir librement et à l'intérieur duquel il peut se livrer en toute sécurité à ses expériences ou ses apprentissages. Ce lieu sécuritaire qui réapparaît régulièrement du fait de sa permanence, permet à l'enfant d'oser explorer, découvrir et même dépasser ses limites.

Le matériel de jeu

Les objets à la disposition de l'enfants sont variés et attrayants par leurs couleurs, leur consistance, leurs sons, leur forme, la variété des usages que l'enfant peut en faire. Le matériel se retrouve généralement au même endroit dans le local et en plusieurs exemplaires. L'éducatrice introduit de petites nouveautés en fonction des possibilités nouvelles liées aux acquisitions du développement de l'enfant et à l'évolution de ses intérêts qu'elle a observée préalablement. Elle peut proposer l'utilisation du matériel par une mise en scène qui favorise son exploration.

Les interventions de l'éducatrice

L'accueil

Un accueil chaleureux et personnalisé ainsi qu'une bonne communication avec les parents facilitent le processus de séparation, le bon déroulement de la transition et l'intégration harmonieuse de l'enfant. L'accueil à la pouponnière est pensé pour sécuriser le parent et l'enfant. Pour assurer la plus grande constance possible, le local d'accueil est toujours le même.

D'abord le parent déshabille son enfant au vestiaire. Par la suite, le parent accompagne l'enfant avec ses objets de transition dans le local d'accueil.

Pour favoriser un accueil chaleureux, l'éducatrice sensibilise le parent aux horaires d'arrivée les plus favorables. L'accueil en multi-âge se fait toujours dans le même local. Dès que les groupes sont séparés, l'accueil a lieu dans les locaux respectifs.

Même si l'éducatrice est en train de prodiguer un soin, il est primordial que l'enfant se sente accueilli lors de son arrivée. Elle prend donc le temps de faire un arrêt pour saluer le parent et l'enfant qui arrivent tout en incluant l'enfant dont elle s'occupe. Elle pourra dire, par exemple : « Regarde Chloé, Alexis est arrivé, il a l'air de bonne humeur. Bonjour Alexis! Je donne la collation de Chloé et je viens te dire bonjour après. »

La doudou et la suce⁸

Le rôle de l'éducatrice est de sensibiliser le parent quant à l'importance de l'objet transitionnel. *«L'attachement à une doudou apparaît presque toujours à la même période : autour de 8 mois, car c'est à ce moment que bébé vit les premières difficultés de séparation. À cet âge, l'enfant commence à réaliser qu'il est une personne distincte [de son parent], et la doudou l'aide à mieux vivre cette transition. La doudou lui permet de penser à [son parent] en attendant [son] retour et de supporter sa solitude. Grâce à elle, il acquiert plus d'autonomie et un plus grand sentiment de sécurité devant les situations nouvelles (service de garde, parc, docteur, etc.).*

La doudou est donc une sorte de « pont » entre le connu (les parents, la maison) et l'inconnu. En la serrant contre lui, l'enfant ressent ceci : « Je ne connais pas cet endroit, je ne connais pas ces gens, mais une partie de mes parents est avec moi, tout contre moi ».

Voilà pourquoi les psychologues appellent la doudou, un « objet transitionnel ». Selon Donald W. Winnicott, le pédiatre et psychanalyste anglais à qui l'on doit l'expression transitional object, elle est en fait la première possession de l'enfant qui n'appartient pas à son propre corps (le sein est un élément que le nourrisson ne dissocie pas de lui). En reconnaissant le poids qu'elle a pour leur bébé, les parents permettent à celui-ci de gérer la première chose importante de sa vie qui ne fait pas partie de lui-même. Cela dit, tous les enfants n'ont pas de

⁸ SUCE improprété pour **tétine, sucette**. Marie-Éva De Villiers, Multi Dictionnaire de la Langue Française, Montréal, Édition Québec Amérique. 2003. – 1542p.

doudou. Cela dépend des petits, mais aussi des pays.

L'objet transitionnel fait partie du quotidien des [services de garde]. Le programme éducatif des services de garde du Québec reconnaît d'ailleurs que chaque enfant est unique et que le besoin de réconfort diffère beaucoup d'un enfant à l'autre. Le programme éducatif encourage alors les parents et les éducatrices à mettre en place des rituels personnalisés : « [...] regards, gestes, paroles, remise d'un objet appartenant à l'enfant [...] », afin d'aider le tout-petit, mais aussi le parent, à se sentir plus en confiance au moment de la séparation, le matin.

Le besoin de succion est un réflexe de survie chez les nourrissons. Après 6 mois, ils en auront surtout besoin pour s'apaiser. [Cet objet est donc en permanence disponible aux enfants]. Certains d'entre eux développeront le besoin d'avoir une suce ou de sucer leur pouce. Passé l'âge de 3 ans, les enfants ne devraient plus être dépendants de ce réflexe de succion».⁹

Sachant que l'enfant en a besoin pour se rassurer, les sucres doivent être rangées de façon accessible par l'enfant en tout temps. Quant à la doudou, comme elle doit garder l'odeur de la maison, elle est lavée par les parents.

L'activité autonome

Pendant l'activité autonome de l'enfant, l'éducatrice n'intervient pas directement. Elle soutient par son regard et reste toujours à portée d'ouïe de l'enfant. Si celui-ci rencontre une difficulté, l'éducatrice se rapproche et le rassure par sa présence. Elle est disponible, calme, à l'écoute des besoins de l'enfant et prête à intervenir au besoin.

Les conflits

Lors d'une situation conflictuelle entre deux enfants, l'éducatrice observe la situation, puis prévient les difficultés en offrant un jeu ou un espace libre à l'enfant. Si le conflit est déjà amorcé, elle rappelle la règle qui pourrait le régler, en disant, par exemple : « Il y a un panier pour chacun de vous, tu peux te choisir un ballon dans le bac, etc. » Si aucune proposition ne fonctionne et que le conflit s'envenime, l'éducatrice s'adresse à chacun des enfants : « Jérémy, tu peux te pousser et Jasmine, tu ne peux pas taper. » L'Éducatrice s'assure, à la fin du conflit, d'accompagner chacun des enfants dans son retour au jeu. Si l'enfant est triste ou en colère, elle prend le temps de le consoler et de l'entendre. Elle reflète ses émotions pour qu'il puisse reprendre sereinement son jeu autonome. Cela évite que le conflit reprenne.

Comme le souligne le livre *Le maternage insolite*, les éducatrices professionnelles ont la capacité de se décentrer d'elles-mêmes pour se recentrer sur l'enfant. C'est alors que peut s'exprimer tout le dynamisme dont une équipe est capable lorsqu'elle est mobilisée autour d'une démarche pédagogique centré sur l'enfant.

⁹ Équipe Naître et Grandir, Révision scientifique – Germain Duclos, psychoéducateur, orthopédagogue, et Sylvie Bourcier, intervenante en petite enfance, Mise à jour : Février 2011. <http://naitreetgrandir.com/fr/etape/0-12/mois/soins/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-bebe-attachement-doudou>

Référence et suggestions de lecture :

Myriam David et Geneviève Appell, Lóczy ou le maternage insolite, Toulouse, collection 1001 BB, Édition Érès, 2008. – 262p.

Maria Eross, Nurse, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Initiative, Indépendance, Volonté, Article No 4, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1972.

Équipe Naître et Grandir, Révision scientifique – Germain Duclos, psycho éducateur, orthopédagogue, et Sylvie Bourcier, intervenante en petite enfance, Mise à jour : Février 2011.
http://naitreetgrandir.com/fr/etape/0_12_mois/soins/fiche.aspx?doc=naitre-grandir-bebe-attachement-doudou

Anna Tardos, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Une vie active, Article No 43, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1959.

Anna Tardos, Psychologue, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Les tâches de l'adulte concernant l'activité ludique de l'enfant, Article No 47, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1975.

Maria Vincze, Pédiatre, Association Pikler-Lóczy France, Pour une réflexion sur l'enfant, Les repas de l'enfant : du biberon à l'autonomie, Article No 73, Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Age, Lóczy, Budapest, 1992.